

INFORMATION PRESSE – LUNDI 24 NOVEMBRE 2025 - PARIS

Reconnaissance des enseignants-chercheurs : France Universités et le CNU demandent un retour à un taux de promotion de 20 %

France Universités et le Conseil national des universités s'alarment de la baisse du nombre de promotions accordées aux enseignants-chercheurs, en particulier aux maîtres et maîtresses de conférences, qui représentent près de 60 % d'entre eux. En ce qui concerne les promotions au grade de la hors classe, l'arrêté du 13 février 2023 suivi tout récemment par l'arrêté du 13 novembre 2025 ont acté un effondrement du taux de promotion, passé de 20 % en 2022 à seulement 10 % en 2025, confirmé en 2026. Le nombre de promotions à l'échelon exceptionnel a, lui aussi, été divisé par plus de deux sur la même période.

L'engagement quotidien des maîtres et maîtresses de conférences dans l'ensemble des missions du métier d'enseignant-chercheur (enseignement, recherche et responsabilités collectives) est essentiel à la réalisation des missions de service public des universités.

Au-delà de l'injustice qu'elle représente, cette très forte réduction de possibilité de reconnaissance de leur engagement risque d'entraîner démotivation, découragement et, à terme, désengagement de nos collègues. Par ailleurs, si elle devait perdurer, une telle politique contribuerait à dégrader l'attractivité du métier d'enseignant-chercheur, au détriment des défis que l'enseignement supérieur et la recherche doivent aujourd'hui relever.

Pour toutes ces raisons, France Universités et le Conseil national des universités demandent une augmentation significative du nombre de promotions aux grades de MCF hors classe et de MCF classe exceptionnelle pour les trois prochaines années. Ils appellent à un retour dès l'année prochaine à un taux d'au moins 20 % pour l'avancement dans tous les grades, ainsi qu'à un décontingement du nombre de maîtres et maîtresses de conférences de classe exceptionnelle.

Contact presse

Bastien Florenty

Chargé des relations presse

bastien.florenty@franceuniversites.fr

+33 6 64 06 69 36